



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

ELABORATION D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) est un projet territorial de développement durable.

Il définit des objectifs stratégiques et un plan d'actions, afin :

- d'atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter,
- de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie (en cohérence avec les engagements internationaux de la France),
- d'intégrer les enjeux de qualité de l'air.

En Occitanie, 74 intercommunalités ont obligation d'élaborer un PCAET.

La Communauté de Communes du Savès 32 doit approuver son PCAET avant le 30 novembre 2018.

ELABORATION DU PLAN CLIMAT DANS UNE DEMARCHE MUTUALISEE AVEC D'AUTRES COMMUNAUTES DE COMMUNES

Les élus ont choisi de participer à une opération mutualisée à l'échelle du PETR Pays Portes de Gascogne. Dans ce cadre, 5 démarches de PCAET vont être élaborées en même temps, pour les territoires suivants :

- la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise,
- la Communauté de Communes des Bastides de Lomagne,
- la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine,
- la Communauté de Communes du Savès,
- la Communauté de Communes des Coteaux Arrats Gimone.



COMMENT VA ÊTRE ELABORE LE PLAN CLIMAT ?

Le PCAET doit être construit de manière concertée : la population et les acteurs du territoire doivent se mobiliser.

Pour cela, le Pays Portes de Gascogne et les communautés de communes ont défini un plan de concertation et un plan de communication, que vous pouvez consulter ci-dessous.

Le PCAET va être élaboré en plusieurs phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, système de suivi...

Toutes ces phases feront l'objet de présentations synthétiques qui seront présentées via cette page internet.

VOUS AUSSI POUVEZ PARTICIPER A L'ELABORATION DU PLAN CLIMAT...

Vous pouvez réagir, participer à la discussion, proposer des actions... en contactant la Communauté de Communes via l'envoi d'un message à accueil@ccsaves32.fr

DOCUMENTATION

- Présentation PCAET – Réunion de lancement
- Plan de concertation et de concertation

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER

La communauté de communes du SAVES : 05 62 62 68 70

Le Pays Portes de Gascogne : 05 62 67 97 10 – petr@paysportesdegascogne.com

Vous pouvez également consulter les liens suivants :

- PETR Pays Portes de Gascogne <http://www.paysportesdegascogne.com/pcaet>
- DREAL : <http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/plan-climat-energie-territorial-pcaet-r8122.html>
- Région Occitanie : <https://www.laregion.fr/energie-positive>
- ADEME : <http://www.territoires-climat.ademe.fr/> et <http://www.occitanie.ademe.fr/>
- Film sur PCAET : <https://www.youtube.com/watch?v=sCj1CaDq07U>